

Fin de rédaction : 15 février 2010

N° 04/10

SOMMAIRE

POLITIQUE INTÉRIEURE ■ EUROPE

Asile : M. Faymann - pas de généralisation, examen au cas par cas
M^{me} Heinisch-Hosek : Aggravation des peines pour violence familiale
Hommage aux victimes d'Oberwart

EUROPE ■ INTERNATIONAL

Le chancelier Faymann au sommet informel de l'UE à Bruxelles
Brève visite à Vienne de la « Ministre des Affaires étrangères » de l'UE
Le ministre Spindelegger en « tour de dialogue » au Proche-Orient
M. Faymann salue la confirmation de la nouvelle Commission de l'UE

ECONOMIE

Vancouver 2010 : La « marque Autriche » et les exportations profitent
Opel Autriche : Pas de licenciements à Vienne Aspern
Courant écologique : Accroissement des aides pour l'énergie éolienne

CULTURE ■ MÉDIAS ■ SCIENCE

Grand Prix d'Etat autrichien pour la compositrice Olga Neuwirth
Prix Wolf à Anton Zeilinger
Trois nominations aux Oscars pour des artistes autrichiens
« As-tu vu mes Alpes ? » au Musée juif de Vienne
Les archives de l'Opéra national aux Archives d'Etat autrichiennes
Le gouvernement crée un « Centre de compétence société Internet »
Nouveau Conseil du public de l'ORF
« Le prince Eugène » au Belvédère

POLITIQUE SPORTIVE

Le ministre du Sport Darabos félicite le sauteur Gregor Schlierenzauer
Piscine d'hiver réservée à notre élite de natation à Vienne
Hommage à l'équipe autrichienne de hockey championne d'Europe

MENTIONS LÉGALES

Propriétaire du média (éditeur) et producteur : Chancellerie fédérale, Service de presse fédéral. A-1014 Vienne, Ballhausplatz 1. Rédaction : Franz Putz, tél. ++43/1/53115-2579, fax ++43/1/53115-4274, e-mail : franz.putz@bka.gv.at ; distribution : Direction VII/2, Irene Bucher, tél. ++43/1/53115-2958, fax ++43/1/53115-2880, e-mail: irene.bucher@bka.gv.at ; http://www.bundeskanzleramt.at ; la reproduction partielle du texte est autorisée. Publié par le Service de presse fédéral Vienne.

Asile : M. Faymann – pas de généralisation, examen au cas par cas

Le chancelier Werner Faymann s'est prononcé clairement contre une « présence obligatoire » pour demandeurs/euses d'asile. La ministre de l'Intérieur Maria Fekter avait présenté le 9 février au Conseil des ministres un nouveau projet de loi (modifié) sur une présence obligatoire générale pour demandeurs/euses d'asile en procédure d'agrément. Contrairement à ses premiers plans, celui-ci ne prévoit certes pas d'internement de quatre semaines dans le centre de premier accueil, mais un maximum de sept jours ; pourtant M. Faymann estime qu'une présence obligatoire générale lors de procédures de premier accueil est excessive. Juste après le Conseil des ministres, le Chancelier émit de fortes réserves d'ordre constitutionnel. Il faudra toutefois éventuellement procéder à des « examens au cas par cas » pour empêcher un abus de l'asile et lutter efficacement contre la criminalité en Autriche, souligna-t-il. Le lendemain, le Service constitutionnel formula lui aussi des objections. Dans un premier avis, les juristes estiment certes que dans la deuxième phase de jusqu'à six semaines une présence obligatoire conditionnelle pourrait être légitime, mais non pas les cinq à sept premiers jours, pour lesquels la Ministre de l'Intérieur souhaite une interdiction de sortie absolue. « Il est inconstitutionnel d'imposer par la loi une privation de liberté générale et sans exception pour tous les demandeurs d'asile » - c'est là l'essentiel de l'expertise. Selon les experts, l'abus de l'asile ou le passage à la clandestinité ne se produisent pas exclusivement les premiers jours, mais, comme l'expérience le montre, lorsque dans le courant de la procédure (en moyenne de six à huit semaines) un refus de l'asile s'annonce. Le 10 février, le Chancelier prit de nouveau clairement position dans un communiqué : « Je suis dans la politique d'asile pour une action au cas par cas, mais contre une généralisation. (...) Si dans un cas concret il y a lieu de soupçonner un abus de l'asile, je suis évidemment en faveur de toute mesure pour l'empêcher. » Le droit d'asile actuellement en vigueur prévoit déjà dans des cas individuels la possibilité d'une arrestation, qui est exécutée par les autorités compétentes si quelqu'un se soustrait à la procédure. En cas de besoin, on peut affiner ces dispositions. Mais il est inadmissible que « des personnes venant dans notre pays chercher de l'aide dans une situation de détresse soient enfermées d'une façon générale dans un camp » – soit-ce sous le terme de « séjour

obligatoire ». Les partis de coalition sont d'accord sur la nécessité de décongestionner les deux centres de premier accueil de Traiskirchen (Basse-Autriche) et de Thalham (Haute-Autriche). Selon M. Faymann, un groupe de travail au Ministère de l'Intérieur est chargé de trouver des solutions. S'il devait s'avérer indubitablement qu'on aurait besoin d'un ou de plusieurs centres de plus, on cherchera des implantations alternatives avec la Ministre de l'Intérieur compétente. En raison de la nette diminution du nombre de demandeurs d'asile, le problème pourrait toutefois se désamorcer de lui-même. Selon les derniers chiffres du Ministère de l'Intérieur, le nombre de demandes d'asile a été en janvier dernier de 807, contre 1.214 en janvier 2009. ■

M^{me} Heinsch-Hosek : Aggravation des peines pour violence familiale

La ministre des Femmes Gabriele Heinsch-Hosek veut consacrer dans le droit pénal la violence générale au sein de la famille contre les « plus faibles » comme circonstance aggravante. M^{me} Heinsch-Hosek réagit avec cette revendication le 4 février à une proposition de la ministre de la Justice Claudia Bandion-Ortner, insuffisante à son avis, selon laquelle un motif religieux doit être considéré à l'avenir comme circonstance aggravante. Il est important de mettre en exergue la violence familiale, qui concerne à raison de plus de 90 % des femmes et des enfants. Il faut « vérifier » ici si les peines ne sont pas trop légères. La religion et le droit pénal doivent rester séparés : des délits tels que la mutilation génitale ou les meurtres d'honneur ont moins affaire à la religion qu'à la tradition et aux structures de pouvoir, déclara M^{me} Heinsch-Hosek. ■

Hommage aux victimes d'Oberwart

Le chancelier Werner Faymann rendit hommage le 4 février aux quatre jeunes ressortissants du Burgenland appartenant au groupe ethnique des Roms qui ont trouvé la mort le 4 février 1995 à Oberwart (Burgenland) dans un attentat à la bombe à motivation raciste. M. Faymann rappela la responsabilité des dirigeants de la République de contrer résolument l'incitation à la haine et l'idéologie extrémiste. Le ministre de la Défense Norbert Darabos et des représentants des Roms participèrent à une cérémonie commémorative à Oberwart. ■

Le chancelier Faymann au sommet informel de l'UE à Bruxelles

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE se sont rencontrés le 11 février à Bruxelles pour un sommet spécial informel. L'Autriche était représentée par le chancelier Faymann. Les délibérations portèrent surtout sur des actions d'aide possibles pour la Grèce fortement endettée ainsi que sur des stratégies pour la stabilisation de l'euro. Les pays de l'UE convinrent d'une déclaration de volonté politique générale sur la solidarité avec la Grèce. Le cas échéant (insolvabilité), on assistera les Hellènes, mais tout d'abord il n'y aura pas de fonds de l'UE. Un paquet d'aide concret ne fut pas exclu. A l'issue de la réunion, le président de l'UE Herman Van Rompuy déclara : « Les membres de la zone euro prendront des mesures coordonnées et résolues si nécessaire pour sauvegarder la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble. » Les ministres des Finances de l'UE délibèrent le 15 février de détails et de variantes de solution (crédit commun des pays euro ainsi que garantie en cas de défaillance). Il fut assuré à l'unisson qu'on défendrait avec véhémence l'euro contre des spéculations internationales. Le chancelier Faymann s'attend à une accalmie autour de l'euro. L'intervention rapide a endigué le danger d'une conflagration (Portugal, Espagne). S'agissant des coûts – la Grèce a besoin de 52 mrd de dollars –, M. Faymann souligna qu'il ne s'agirait le cas échéant ni de dons d'argent ni de subventions, mais de crédits que la Grèce devait rembourser avec intérêts. La Grèce fut astreinte à un programme d'économie rigoureux sous un contrôle strict de l'UE. La devise est : Les pays euro doivent sortir en premier lieu de leurs propres forces de crises financières survenues par leur propre faute. ■

Brève visite à Vienne de la «Ministre des Affaires étrangères» de l'UE

La ministre des Affaires étrangères de l'UE Catherine Ashton et le chancelier Werner Faymann se sont notamment entretenus le 12 février à Vienne de la sécurité énergétique dans l'UE, de la situation politique dans les Balkans, de négociations d'adhésion avec la Turquie ainsi que de questions d'une politique de sécurité commune. M. Faymann et M^{me} Ashton avaient participé la veille au sommet de l'UE à Bruxelles et avaient assisté le soir au Bal de l'Opéra.

Le programme politique comportait après la rencontre avec le Chancelier une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger. Devant des journalistes, M^{me} Ashton souligna en particulier la fonction protectrice de la mission militaire de l'UE en Haïti, qu'elle avait annoncée la veille au sommet de l'UE à Bruxelles. L'objet de la mission était, outre des travaux de déblaiement, surtout l'approvisionnement des victimes du séisme en tentes avant le début de la saison des pluies en mars, dit M^{me} Ashton.

Il fut en outre question de la visite de M^{me} Ashton en Serbie dans le cadre de son premier voyage dans les Balkans occidentaux cette semaine. Avec sa visite dans la région, elle veut donner un signal et renforcer les relations mutuelles, dit la Ministre des Affaires étrangères de l'UE. Elle n'indiqua pas de date concrète pour une adhésion de la Serbie à l'UE. M^{me} Ashton souligna que l'Autriche avait beaucoup d'« expérience » dans la région. M. Spindelegger lui fit part de ses entretiens à Belgrade le 8 février et confirma l'appui de l'Autriche pour une adhésion de tous les Etats des Balkans occidentaux à l'UE. ■

Le ministre Spindelegger en « tour de dialogue » au Proche-Orient

Le ministre des Affaires étrangères Michael Spindelegger est parti le 15 février pour un voyage de six jours au Proche-Orient. Les stations sont les territoires palestiniens, Israël, le Liban, le Golan et la Syrie, où M. Spindelegger rencontrera des politiques, des diplomates et de militaires de haut niveau. L'objet primordial de ce voyage au Proche-Orient est de souligner la volonté de l'Autriche et de l'UE de trouver une solution diplomatique au conflit et de participer à des programmes de perspectives et de stabilité – d'après la devise : Il n'y a pas d'alternative au dialogue. Le programme de la visite fut préparé en accord étroit avec l'ONU et l'UE. ■

M. Faymann salue la confirmation de la nouvelle Commission de l'UE

Le chancelier Werner Faymann a salué expressément l'approbation sans réserves de la nouvelle Commission de l'UE par le Parlement européen. Ceci assure que l'UE sera pleinement fonctionnelle dans une phase difficile. La priorité doit être accordée à la lutte contre le chômage. ■

Vancouver 2010 : La « marque Autriche » et les exportations profitent

Jusqu'à trois milliards de téléspectateurs dans le monde entier suivront les Jeux olympiques d'hiver à Vancouver. L'Autriche est représentée à ce grand événement au Canada par 81 sportives et sportifs. Les Jeux sont un facteur économique important non seulement pour le site des compétitions lui-même, l'économie autrichienne doit aussi en profiter, ceci à plusieurs niveaux : le tourisme, le commerce électroménager et surtout le commerce d'articles de sport attendent des hausses substantielles. « Un événement lancé à grand renfort de publicité dans le sport d'élite donne toujours aussi une impulsion au sport de masse », déclara Roman Seeliger du secteur commerce de la Chambre économique d'Autriche (WKÖ) dans une interview avec ORF.at (10 février). De grandes manifestations sportives ont un effet significatif sur le sport de masse. De bonnes performances des athlètes autrichiens donnent selon M. Seeliger des impulsions d'achat dans le secteur des articles de sport. L'olympisme est « de toute évidence contagieux » et motive les gens à intensifier le sport en général ou les disciplines sportives où les sportifs/ves autrichiens obtiennent de très bonnes places. Dans ce contexte, Fritz Aichinger, représentant du commerce d'articles de sport dans la WKÖ, confirma dans l'entretien avec ORF.at : De grandes manifestations sportives ont un effet de longue haleine sur le commerce. Des événements tels que les JO stimulent les affaires, c'est pourquoi Vancouver est aussi en Autriche une « mesure de marketing très importante » dit M. Aichinger. La WKÖ souligne qu'ils profitent non seulement au commerce d'articles de sport, mais aussi au secteur électroménager. Les Jeux d'hiver inspirent p. ex. de nombreux consommateurs à acheter de nouveaux appareils de télévision de meilleure qualité. On escompte un autre bonus olympique pour l'Autriche dans le tourisme : Quand des sportifs remportent des succès en Autriche, la « marque Autriche » en profite également. Ceci améliore l'image du pays, et des performances sportives exceptionnelles ont aussi des répercussions économiques concrètes, ce dont l'Autriche a aussi tenu compte dans la publicité. Avec plusieurs spots télévisés en allemand, anglais et français, on voudrait motiver moyennant Eurosport des téléspectateurs de 60 pays à des vacances en Autriche. Le sport est toujours en Autriche un secteur économique très important. Un emploi sur dix y dépend directement ou indi-

rectement du sport. Le commerce réalise son plus grand chiffre d'affaires avec les articles de sport dans l'exportation : Le principal marché étranger fut en 2009 l'Allemagne, suivi de la France et des USA. Le Canada, hôte des JO, occupe la 7^e place. La secrétaire générale de la WKÖ Anna Maria Hochhauser se déclara elle aussi convaincue dans une conférence de presse le 12 février que les JO animeront le marché d'exportation international pour l'Autriche. Cette impulsion pour le commerce extérieur est nécessaire : Après un maximum historique de 900 mio. d'euros en 2007, les exportations de l'Autriche vers le Canada ont souffert dernièrement de la crise économique mondiale et sont tombées en 2009 à 650 à 700 mio. d'euros. Surtout dans les secteurs BTP et infrastructure, denrées alimentaires et boissons ainsi qu'énergies renouvelables et technologies environnementales, l'Autriche voudrait gagner des parts de marché au Canada. Un exemple en est la Maison de l'Autriche dans le centre de Whistler, où sont disputées les compétitions alpines, qui fut érigée par le groupe Passivhaus Austria en construction passive. On place aussi de grandes espérances dans les négociations en cours sur un accord de libre-échange approfondi entre le Canada et l'UE. Il y a actuellement une centaine succursales d'entreprises autrichiennes au Canada, dont 20 à 30 y produisent aussi. ■

Opel Autriche : Pas de licenciements à Vienne Aspern

La vague de licenciements au niveau européen épargne Opel Autriche avec l'usine de moteurs et de boîtes de vitesses GM. 8.300 emplois sont éliminés en tout en Europe, 1.850 travaillent à Vienne. GM avait annoncé le 9 février une réduction massive d'emplois (aussi en Autriche) des demandes d'aides d'Etat de plusieurs milliards pour assainir Opel. ■

Courant écologique : Accroissement des aides pour l'énergie éolienne

Les exploitants d'installations d'énergie éolienne obtiennent aux termes de l'ordonnance sur l'énergie éolienne entrée en vigueur le 2 février nettement plus d'argent pour leur courant : Les tarifs de rachat pour l'énergie éolienne augmentent de 29 % de 7,53 cents par kilowattheure à 9,7 cents. ■

Grand Prix d'Etat autrichien pour la compositrice Olga Neuwirth

Le Grand Prix d'Etat autrichien est décerné depuis 1950 en un rythme annuel sans principe de roulement fixe à des artistes autrichiens des disciplines littérature, musique, beaux-arts et architecture. Les lauréates des dernières décennies furent les auteurs Martina Wied (1952), Imma von Bodmersdorf (1958), Ingeborg Bachmann (1986), Christine Busta (1969), Christine Lavant (1970), Friederike Mayröcker (1982), Ilse Aichinger (1995) ainsi que les artistes plasticiennes Maria Lassnig (1988) et Brigitte Kowanz (2009). Cette année, cette distinction artistique la plus prestigieuse de la République sera remise le 8 avril à Vienne à la compositrice Olga Neuwirth. Agée de 41 ans, elle est la lauréate jusqu'ici la plus jeune et la première femme dans la discipline musique. Selon la ministre de la Culture Claudia Schmied, qui remettra le prix, M^{me} Neuwirth compte « parmi les compositrices les plus éminentes du monde. Peu d'artistes franchissent comme elle les frontières entre plusieurs domaines. Elle dispose de connaissances différenciées dans les beaux-arts, le film, les neurosciences et la philosophie. Sa musique permet un voyage de découverte dans des zones inconnues du temps et de l'espace ». L'octroi du prix de cette année est aussi une « reconnaissance publique importante des capacités créatrices de femmes ». Olga Neuwirth se montra surprise et honorée par la haute distinction, mais fit aussi une observation critique : « Si j'avais dépendu de l'Autriche, je ne serais pas devenue compositrice ». Il y a certes « toujours eu ici aussi des exceptions, des personnes qui ont pris mon parti alors que je n'étais pas encore connue – ce sont elles que je mentionnerai dans mon discours », mais d'une façon générale : « En Autriche, probablement parce que je suis une femme, il me faut à chaque fois prouver que je sais composer ». Interrogée par l'APA, la réaction d'Elfriede Jelinek, Prix Nobel de littérature, fut : « Je suis ravie. (...) J'espère que cela lui fera oublier du moins pendant quelque temps les nombreuses humiliations que l'Autriche lui a infligées. Comme à l'œuvre de presque toutes les femmes. » L'auteur et la compositrice ont notamment travaillé ensemble à la « Pièce de sport », à « Totenau-berg » et « Lost Highway » d'après le film du même nom de David Lynch, créé à l'automne styrien 2003.

Olga Neuwirth est née le 4 août 1968 à Graz. Elle reçut des leçons de trompette à 7 ans. De 1987

à 1993, elle étudia la composition à l'Ecole supérieure de musique et d'art dramatique de Vienne chez Erich Urbanner, elle fit également des études au Conservatory of Music et à l'Art College (tous deux à San Francisco) et à Paris. En 1998, elle fut présentée au Festival de Salzbourg par deux concerts-portraits. Sa première grande œuvre de théâtre musical, « Bählamms Fest » (livret : Elfriede Jelinek d'après Leonora Carrington), fut créée au Festival de Vienne en 1999. Sa participation à la documenta12 à Kassel consista en une installation sonore avec film. « Ondine part » accompagnant le récit d'Ingeborg Bachmann (1961) fut créé en 2009 dans une rame de métro régional datant des années 60.

Avant le Grand Prix d'Etat autrichien, Olga Neuwirth a obtenu de nombreuses distinctions, notamment le Prix de femmes artistes de Heidelberg, la nomination comme membre de l'Académie des arts de Berlin, le Prix Paul Hindemith et le Prix de musique Louis Spohr de la Ville de Brunswick. ■

Prix Wolf à Anton Zeilinger

Le physicien autrichien Anton Zeilinger a obtenu le Prix de physique Wolf 2010. Les autres lauréats sont Alain Aspect (France) et John Clauser (USA). Les travaux des trois physiciens sur l'intrication quantique ont posé la première pierre pour la recherche sur les technologies d'information quantique qui connaît aujourd'hui un grand essor. Le prix, fondé il y a 32 ans par l'inventeur et philanthrope Ricardo Wolf né en Allemagne, compte parmi les distinctions internationales les plus prestigieuses pour scientifiques. Il sera remis en mai par le Président israélien à la Knesset à Jérusalem. La distinction est décernée tous les ans à des scientifiques et des artistes exceptionnels pour leurs mérites pour le bien de l'humanité et les relations amicales entre les peuples. www.wolffund.org.il/main.asp ■

Trois nominations aux Oscars pour des artistes Autrichiens

La remise des Oscars de cette année à lieu le 7 mars à Hollywood: Trois artistes autrichiens ont lieu d'espérer

de se voir décerner le trophée le plus prestigieux du monde cinématographique. Les nominations : Le réalisateur Michael Haneke pour le film « Le ruban blanc », qui a déjà remporté la Palme d'or à Cannes ainsi que récemment un Golden Globe ; le brillant cameraman tyrolien de Haneke Christian Berger ainsi que l'acteur Christoph Waltz pour son interprétation du rôle (secondaire) d'un officier SS dans « Inglorious Basterds » de Quentin Tarantino, pour laquelle il a déjà été distingué à Cannes et par un Golden Globe. Le film de Tarantino est par ailleurs nommé pour la catégorie la plus prestigieuse du « Meilleur film » et pour plusieurs Oscars. Après les réalisateurs Stefan Ruzowitzky (« Les faussaires ») et Götz Spielmann (« Revanche »), Michael Haneke est maintenant le troisième réalisateur de suite à avoir été nommé pour un Oscar pour un film en langue étrangère. La ministre de la Culture Claudia Schmied réagit spontanément avec joie : « Le grand succès des créateurs cinématographiques autrichiens est souligné une fois de plus par les nominations et est sans pareil dans le monde ». Le directeur de l'Institut autrichien du film Roland Teichmann, observa : « En une série déjà presque incroyable, le film autrichien confirme son énorme importance internationale ». ■

« As-tu vu mes Alpes ? » au Musée juif de Vienne

Jusqu'au 14 mars, le Musée juif de Vienne (JMW) montre en coopération avec le Musée juif de Hohenems (Vorarlberg) l'exposition « As-tu vu mes Alpes ? – Une histoire relationnelle juive ». Dans son livre « Dialectique des Alpes. Progrès et obstacle » rédigé à Haïfa en 1940 et paru longtemps après sa mort, Arnold Zweig écrit : « L'histoire des Alpes reproduit grosso modo un raccourci de l'histoire de l'Europe, c'est-à-dire de notre civilisation ». Pour les juifs européens, ces montagnes situées au milieu du continent avaient été de tous temps aussi bien une fascination qu'un défi et une énigme. Cette rudesse, cette énergie et cette beauté avait nécessairement un sens qu'ils s'agissait de découvrir. C'est ainsi que commença une histoire relationnelle mouvementée, l'histoire d'un amour souvent déçu. L'exposition voudrait emmener ses visiteurs/euses en un voyage de découverte à travers le temps et l'espace, de Hohenems à Vienne, de Vienne jusqu'en Suisse et enfin à Merano : un voyage à travers les mondes de l'alpinisme juif et de l'ouverture des montagnes au tourisme internatio-

nale, un voyage vers les enfances intellectuelles et les rêves adultes au-delà des villes, à travers les contradictions entre assimilation et migration, persécution et reprise de conscience. L'exposition raconte l'histoire de personnes, d'endroits et d'objets, avec des références surprenantes. L'histoire des juifs dans l'espace alpin commence avec l'expansion des l'Empire romain – mais des communautés juives dans les vallées alpines ne se constituèrent que bien plus tard et restèrent rares : Hohenems, Innsbruck et Merano, ce n'est que plus tard que Lugano ou Lucerne ou la vie juive saisonnière dans les stations climatiques des Grisons et du Valais vinrent s'y ajouter. L'exposition – aussi un voyage fictif vers des lieux de rêve et des paysages chimériques – montre des facettes largement inconnues dans le monde alpin et est vivement recommandable. www.jmw.at ■

Les archives de l'Opéra national aux Archives d'Etat autrichiennes

L'Opéra national autrichien a remis le 9 février ses fonds de dossiers et de documents historiques aux Archives d'Etat autrichiennes. Ceci assurera que ce matériel archivistique datant de l'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre soit conservés selon les règles de l'art et puisse être utilisé et traité par des chercheurs. Les documents datent pour la plupart de 1940 jusqu'au début du traitement électronique des données. Le fonds, composé notamment de lettres, de procès-verbaux, de contrats et de plans de répétitions, comporte aussi quelques documents plus anciens. On peut citer comme pièces intéressantes p. ex. l'original du contrat du premier violon Arnold Rosé datant de 1897, le manuscrit du discours inaugural d'Ernst Marboe de 1955 ou une notice relative à l'exécution (qui ne fut finalement pas réalisée) de l'« Anneau » par Karl Böhm et Wieland Wagner de 1965. Il sera d'une façon générale possible de reconstituer les performances d'une entreprise culturelle de renommée internationale et d'obtenir ainsi des notions plus profondes sur les déroulements, les processus aussi bien créateurs que logistiques de l'Opéra national de Vienne. Même si une grande partie des archives de l'Opéra national est maintenant rendue disponible aux Archives d'Etat autrichiennes, la totalité des fonds conservés se trouve toutefois encore auprès de diverses institutions. Les documents n'englobent p. ex. pas les parties qui furent transférées en 1945

par suite de l'incendie de l'Opéra national et des dégâts de guerre à la Bibliothèque nationale et au Musée du théâtre. Le directeur de l'Opéra national Ioan Holender dit que de nombreuses partitions originales avec des annotations de musiciens furent volées au fil des années. Le directeur général des Archives de l'Etat Lorenz Mikoletzky veut rendre les principaux documents disponibles non seulement à des chercheurs, mais aussi à un public intéressé. « Nous allons par conséquent tout d'abord trier le matériel et y mettre de l'ordre pour assurer un accès selon les règles de l'art. Les informations de base sur l'ampleur du fonds seront appelables pour les chercheuses et chercheurs via Internet comme tous les autres fonds des Archives d'Etat. Nous veillerons aussi à ce que les documents produits ultérieurement soient transmis automatiquement aux Archives d'Etat », dit M. Mikoletzky. www.oesta.gv.at ■

Le gouvernement crée un « Centre de compétences société Internet »

Le Conseil des ministres a décidé le 9 février la création du « Centre de compétence société Internet ». Le centre doit servir de plate-forme commune pour les tâches et mesures des technologies d'information et de communication (TIC). « Avec ses plus de 14.000 entreprises et les plus de 100.000 salariés, le secteur TIC compte parmi les secteurs économiques les plus importants d'Autriche », dit le ministre des Finances Josef Pröll. Le centre poursuit notamment l'objectif de positionner l'Autriche à la pointe des nations TIC et d'accroître l'usage de la large bande. Il est en outre prévu d'intensifier une politique de TIC coordonnée et aussi orientée recherche. Le comité directeur se compose de représentants de la Chancellerie fédérale, des Ministères des Finances, des Transports et de l'Economie. Il comporte en outre un représentant de l'Autorité autrichienne de régulation des télécoms (RTR) et le directeur de l'Offensive Internet avec voix consultative. Le Centre de compétence travaille sur base des résultats de l'Offensive Internet autrichienne, qui ont été remis comme déclaration autrichienne Internet au chancelier Werner Faymann et au vice-chancelier et ministre des Finances Josef Pröll par des représentants de l'Initiative. Egalement le 9 février, la Chambre des travailleurs revendiqua que l'accès à ces technologies soit rendu possible ou facilité pour toutes les catégories de la population et que le développement de la large bande soit accéléré dans les zones rurales. 58 mio.

d'euros du paquet conjoncturel de l'UE et du cofinancement national pour l'espace rural en Autriche sont mis à disposition à cet effet. ■

Nouveau Conseil du public de l'ORF

L'élection du Conseil du public de l'ORF – qui succède à la représentation des auditeurs et téléspectateurs – a eu un résultat surprenant. L'ÖVP remporta cinq sur six sièges, un seul siège dans le secteur « Parents et famille » revint à un candidat proposé par l'organisation socialiste des Amis de l'enfance, le médecin Siegfried Meryn. L'ÖVP eut le plus grand succès au « Troisième âge » : 109.364 abonnés à l'ORF élirent Gerhard Tötschinger de la Fédération des seniors. Kathrin Zettel du Monde des enfants fut élue à « Jeunesse », Eva Scholik de l'Association des syndicalistes chrétiens à « Education », pour « Consommateurs », Bernadette Tischler du Forum écosocial obtint le plus de voix. Ivica Vastic, footballeur légendaire, nommé par la Sportunion proche de l'ÖVP, gagna dans « Sport ». Aux élections précédentes en 2001 et 2005, le SPÖ avait encore conquis les six sièges. Le résultat du vote se repercutera sans doute aussi sur le Conseil de fondation, auquel appartiendront trois des membres du Conseil du public élus directement. Le Conseil de fondation est le centre de pouvoir de l'ORF, qui désigne aussi le directeur général. Au moins deux de ces membres du Conseil du public appartiennent à l'ÖVP. Une majorité absolue du SPÖ au Conseil de fondation est donc hors de portée. La participation électorale fut de 7 %, plus qu'aux dernières élections. <http://publikumsrat.orf.at> ■

« Le prince Eugène » au Belvédère

Le Belvédère inférieur montre jusqu'au 6 juin une exposition sur son vrai propriétaire – le prince Eugène de Savoie (1663-1736), le général le plus prestigieux d'Autriche. Français de naissance, d'origine italienne, arrivé démuné en 1683 à la cour impériale de Léopold I^{er}, dans sa brillante carrière militaire commença par le déblocage de Vienne assiégé par les Turcs. Il eut une part décisive à l'essor politique et économique de la Maison des Habsbourg. Il combattit plus tard aussi pour les empereurs Joseph I^{er} et Charles VI. Il fut finalement vicaire général – représentant du souverain – dans les nouvelles possessions autrichiennes de Haute- et de Basse-Italie. L'exposition montre surtout aussi son grand intérêt pour l'art et la science. www.belvedere.at ■

Le ministre du Sport Norbert Darabos félicite le sauteur Gregor Schlierenzauer

Le ministre du Sport Norbert Darabos assista personnellement sur place le 13 février à l'épreuve inaugurale des 21^e Jeux olympiques d'hiver à Vancouver, le saut à ski sur tremplin normal et put féliciter Gregor Schlierenzauer de sa médaille de bronze. M. Darabos : « La première médaille pour l'Autriche dans la toute première épreuve – on n'a vraiment pas à se plaindre. La chasse aux médailles est ainsi ouverte et je suis convaincu que nos autres athlètes en rajouteront bientôt », dit M. Darabos détendu. ■

Piscine d'hiver réservée à notre élite de natation à Vienne

A partir d'octobre 2010, des nageurs qui s'entraînent à Vienne disposent de leur propre centre de performance. Il est prévu de couvrir d'un toit le bassin de 50 mètres de la Piscine du stade de Vienne. Ceci est rendu possible par les aides de la Ville de Vienne et du Ministère du Sport. Le ministre du Sport Norbert Darabos :

« La natation a connu ces dernières années un développement vertigineux en Autriche. 18 nageurs/euses ont participé aux Mondiaux de Rome de 2009. Pour pouvoir poursuivre avec succès cette tendance réjouissante, il importe de mettre à la disposition de la natation en Autriche une infrastructure à la hauteur des performances. La construction d'un toit pour couvrir la piscine du Stade est un premier pas vers des conditions d'entraînement professionnelles. » Le président de la Fédération autrichienne de natation OSV Paul Schauer est lui aussi ravi de la solution trouvée : « Ce modèle orienté avenir, rendu possible par le Ministère du Sport et Vienne, ville du sport, donne à la natation d'élite à Vienne un centre propre pour l'hiver. On use ainsi de façon judicieuse et efficace de ressources infrastructurelles sans restreindre pour autant la pratique tout aussi importante du sport de masse. »

Les frais d'investissement totaux bruts se montent à env. 840.000 euros. La Ville de Vienne et le Ministère du Sport se les partagent moitié-moitié. La construction commencera juste après la fin de la saison de plein air – le dernier jour d'ouverture est cette année le 12 septembre – et la piscine couverte sera mise en service le 1^{er} octobre 2010.

Le nouveau centre de performance de natation dans la piscine du Stade constitue aussi une

contribution essentielle au nouveau Plan d'installations de sport d'élite 2020 qui est en train d'être développé sur demande du Ministère du Sport par l'Institut autrichien de construction d'écoles et d'installations sportives. ■

Hommage à l'équipe autrichienne de hockey championne d'Europe

Le ministre du Sport Norbert Darabos a offert le 8 février une réception pour l'équipe nationale de hockey masculin, qui a récemment fait sensation en remportant le titre de champion d'Europe à l'Euro en salle en Hollande. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, aucune équipe nationale autrichienne n'a réussi à décrocher un grand titre international – on en apprécie d'autant plus la performance de l'équipe autour de l'entraîneur Frank Hänel et de la manageuse Doris Bele, que le Ministre du Sport a maintenant invitée à une réception de vainqueurs à la Maison du Sport. « Le 17 janvier 2010, la victoire finale dans la finale contre la Russie est une date historique pour le sport autrichien », observa M. Darabos dans son discours. Ce triomphe est un des plus grands succès autrichiens dans un sport d'équipe. M. Darabos remercia non seulement tous les joueurs de leurs performances exceptionnelles, mais aussi de leur engagement personnel pour cette discipline sportive hélas encore trop peu prise en compte par les médias en Autriche. M. Darabos : « L'aide de l'Etat au sport d'élite, qui s'éloigne du saupoudrage, a aussi appuyé de son mieux la Fédération de hockey depuis que je suis en fonction. J'ai en outre très à cœur que des disciplines sportives qui remportent des succès jouissent d'un appui accru. » Le capitaine Armin Stremitzer rappela dans son discours que des succès futurs ne seront possibles que par une bonne coopération avec l'Etat. On a notamment un grand besoin d'un encadrement permanent de psychologie du sport pour maintenir le niveau de performance actuel. Le Mondial en salle en Pologne l'année prochaine est un objectif intermédiaire, mais l'objectif ultime est la qualification pour les Jeux olympiques de 2012 à Londres. A la fin de la réception, le Ministre du Sport remit aux joueurs et aux cadres des plaquettes d'honneur et un diplôme, M. Darabos reçut en cadeau un maillot de l'équipe avec toutes les signatures des gagnants. ■